



NOTE CONCEPTUELLE

PROJET « UNE COMMUNE, UN SITE »

Le dépôt des dossiers de candidature se fait en ligne à l'adresse : sac@uvs.edu.sn, avec comme objet ;« UNE COMMUNE UN SITE – ENO de rattachement ce, avant le mardi 20 mars 2023

Février 2023



Sommaire

I. Contexte et justification du projet	03
II. Objectifs du projet	04
III. Format	04
IV. Méthodologie	04

I. Contexte et Justification du projet

Créée en Septembre 2013 par décret présidentiel, l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) est la première université publique et numérique en Afrique francophone. Elle repose sur un modèle pédagogique innovant basé sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ce système pédagogique en phase de délivrer des formations adaptées aux besoins des communautés se caractérise par son approche humaine et sociale qui favorise le développement communautaire à travers le service à la communauté (SAC). Ce dernier est une mission que l'Etat du Sénégal a conféré aux établissements d'enseignement supérieur et a pour objectif de promouvoir la citoyenneté, le volontariat, l'engagement, la solidarité, le partage, entre autres.

C'est dans cette dynamique et au vu des atouts du numérique face aux exigences du monde d'aujourd'hui que l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) a initié un projet dénommé « Une commune, Un site » destiné à promouvoir l'expertise des étudiants dans le domaine du numérique à travers le SAC.

A travers ce projet, les étudiants mettront en exergue leurs expériences professionnelles et leurs « savoir-faire » afin de mobiliser des ressources et compétences nécessaires pour la création de sites web à toutes les communes du Sénégal le désirant.

En outre de l'avantage qu'il soit pour les étudiants en les offrant l'opportunité d'être eux même des acteurs de développement, ce projet est aussi un prétexte pour l'UVS d'asseoir son expertise dans le domaine du numérique et d'en faire un véritable levier de développement au Sénégal.

II. Objectifs du projet

L'objectif général de ce projet est de concevoir des sites web pour toutes les communes du Sénégal mais plus spécifiquement il s'agira de (d')

- Promouvoir le numérique au sein des collectivités territoriales ;
- Vulgariser les activités de la commune ;
- Mettre en valeur les compétences techniques des étudiants ;
- Promouvoir l'engagement citoyen des étudiants ;
- Accompagner les collectivités territoriales dans leur politique de développement ;
- Accroître la visibilité de l'UVS.

III. Format

Le ciblage des communes bénéficiaires se fera par les acteurs de l'institution (PER/ PATS et/ étudiants).

La conception des sites, se fera en ligne (télétravail) sous la supervision du chef de projet qui sera désigné par les initiateurs (DDC/Pôle STN)





IV. Méthodologie

La mise en œuvre se fera par des étudiants de l'UVS régulièrement inscrits, ayant les compétences pour concevoir un site vitrine et qui auront rempli les conditions de l'appel à candidature. Après sélection, des groupes de travail seront mis en place sous la supervision du chef de projet afin de démarrer la conception des sites au niveau des communes bénéficiaires.

NB : Une attestation sera délivrée aux participants après la conception des sites.



 www.uvs.sn    

 Cité du Savoir - Diamniadio
 Ouest Foire, Immeuble Ousmane DIOP, Lot E1,
à côté de la Station Elton
 BP : 15126 Dakar-Fann
 Tél. : +221 33 867 12 67